

Petite Enfance, de la crèche à l'école : gagner des équipements et 3000 places de crèche

Mesdames, Messieurs,

J'ai décidé, pour la première phase de ma campagne pour les municipales, d'aller au contact direct des Marseillaises et des Marseillais afin d'échanger avec eux, donc avec vous, sur vos préoccupations quotidiennes, et surtout pour vous entendre vous exprimer sur vos souhaits d'avenir.

J'ai, bien-sûr, mes propres convictions et mes propres idées sur ce qu'il convient de faire et de mettre en œuvre pour redonner à Marseille sa place et son rang. Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on se présente au suffrage des Marseillaises et des Marseillais pour exercer les fonctions de premier magistrat de la Ville ? Ces convictions, j'ai voulu les confronter aux attentes de l'ensemble de nos concitoyens. Le résultat à ce jour va bien au-delà de mes espérances !

En effet, au cours des quatre premières réunions thématiques qui ont porté successivement sur la propreté, l'économie, les transports et la circulation et, jeudi soir dernier, sur l'urbanisme et le cadre de vie ; j'ai entendu des Marseillaises et des Marseillais intelligents, imaginatifs, et soucieux de l'avenir de leur ville.

Je vous ai rencontré, vous qui avez été privés trop longtemps de parole et de concertation, heureux de pouvoir enfin vous exprimer et d'être entendus ; soucieux de l'avenir de vos enfants, de nos enfants !

Aujourd'hui c'est de nos enfants dont il s'agit, c'est de nos enfants (et de leurs parents bien-sûr) dont nous allons parler.

Aujourd'hui avec vous, j'ai voulu mieux comprendre les questions liées à la petite enfance parce que je les considère comme essentielles dans notre société. Et je vous remercie chaleureusement de votre présence, de votre participation, de vos contributions qui m'ont été très précieuses.

Je fais confiance à votre expertise qui repose sur la qualité du travail que vous réalisez, vous les responsables associatifs ou les professionnels de la petite enfance. Je fais confiance aux parents car vous faites le métier le plus difficile du monde et c'est le père de famille que je suis qui vous le dit !

C'est sur ce que j'ai entendu ce soir et des débats futurs que je m'appuierai, pour bâtir ou enrichir « un projet petite enfance » qui sera présenté à l'ensemble des Marseillais, à la fin janvier au plus tard. Car les familles marseillaises doivent savoir qu'elles pourront compter sur moi, sur les pouvoirs publics, sur la ville pour les aider à élever leurs enfants dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela je dois partir d'un double constat :

D'abord, nous le savons, la famille bouge, elle est en pleine mutation. Elle change de forme : à la famille classique sont venues s'ajouter la famille recomposée, la famille

mono-parentale et bien d'autres formes d'organisation familiales, nous l'avons entendu ce soir.

Plus de 20 % des familles marseillaises sont des familles mono-parentales dans lesquelles c'est le plus souvent la femme seule qui assume toutes les charges !

Par ailleurs, l'implication de la femme dans l'entreprise est devenue une norme sociale, un marqueur fort de notre civilisation, en France tout particulièrement. Nous devons nous adapter à ces évolutions. C'est une nécessité absolue, car la mutation de la famille, les difficultés que cela peut engendrer ne doit pas être une menace pour l'intégrité physique et morale de l'enfant.

Car, voyez vous, face aux évolutions de notre société je ne veux pas être passif, je veux aller au-devant de la réalité que nous vivons tous et qui forme la richesse de notre modernité, avec ces risques et ses chances.

Marseille détient, par exemple, l'un des taux de natalité les plus élevés du pays. Savez-vous que 13 500 enfants sont nés en 2006, soit 27 nouveaux nés chaque jour. La municipalité actuelle n'a pas su prendre la mesure de ce baby-boom « marseillais ». Marseille compte 63 000 enfants de moins de 6 ans, 32 000 de moins de 3 ans. Et que fait-on pour eux ? Comment facilite-t-on la vie de leurs parents ? Vous avez répondu à ces questions tout à l'heure.

Depuis longtemps les crèches ont atteint un niveau d'engorgement intolérable. Si bien que près de 5000 petits marseillais ne trouvent pas de place en crèche. Peut-on imaginer cela dans une grande ville comme la nôtre en ce début de siècle ?

Le contrat enfance pour la période 2003-2007, contrat pourtant signé par le Maire de Marseille, n'atteindra jamais ces objectifs.

Les 462 écoles maternelles et élémentaires sont pour le plus grand nombre dans un état de vétusté indécrottable, et le qualificatif n'est pas assez fort, avec un manque criant de matériel (comme l'a rappelé M. le Président de la FCPE) et un sous encadrement qui rend encore plus difficile le travail des agents municipaux affecté aux écoles (j'ai été très attentif aux témoignages des tatas et des cantinières comme on les appelle encore familièrement, bien qu'elles doivent être fières de cette appellation). Et le nombre des animateurs cantine a été divisé par 2 en 10 ans. Les jeunes animateurs nous ont bien expliqué la situation tout à l'heure.

A Marseille on ne progresse pas, on régresse !

La restauration scolaire est une grande préoccupation des parents des 45 000 demi-pensionnaires. Beaucoup se sont exprimés sur ce point ce soir. J'en tiendrai le plus grand compte.

Voilà les faits que vous m'avez rapportés, sans mensonge, sans artifice, avec franchise et très directement.

On peut s'interroger sur le pourquoi d'une telle situation ? Pourquoi Marseille est-elle « languée » dans un classement publié récemment dans la revue Impact Médecin, classée seulement à la 25ème place des villes françaises pour l'enfance et la santé !

Pourquoi, toutes proportions gardées, Paris crée 8 fois plus de places en crèche et Lyon 4 fois plus que Marseille ? Qu'est-ce qui ne marche pas dans notre ville ?

J'ai le sentiment qu'il manque du volontarisme politique.

Y-a-t-il seulement quelqu'un qui pilote cette ville, qui fixe des orientations, des objectifs et qui évalue des résultats ? En ce qui me concerne, je serai, comme je m'y suis déjà engagé, « un maire à plein temps » et je n'accepterai pas cette situation comme une fatalité. J'ai la ferme volonté d'obtenir des résultats rapides et visibles par tous, parce que Marseille a besoin d'un changement, d'un souffle nouveau, d'une énergie nouvelle.

Ce que je viens d'entendre, y compris par les représentants du monde associatif, et qui confirme ce que je savais, est sans ambiguïté : l'offre en garde d'enfants est très déficitaire à Marseille. Il faut que cela cesse. Il n'est pas acceptable que la deuxième ville de France accuse un aussi gros retard dans l'accueil de ses enfants.

Je veux faire de Marseille une ville exemplaire dans ce domaine, car les modes de garde des jeunes enfants, leur pertinence, leur diversité, sont indispensables à l'amélioration de ce « vivre ensemble » que j'appelle de mes vœux.

Je me suis déjà engagé sur 5 points pour un plan municipal de la petite enfance ambitieux et réalisable. Devant vous qui êtes venus si nombreux, je m'engage à nouveau, et je réaffirme que ces 5 propositions seront incontournables :

1. Je créerai 3 000 places de crèche dès le premier mandat.

500 places chaque année, dont 60% en crèches municipales. C'est une priorité absolue. Il manque 4 400 places pour satisfaire la demande !

Pour atteindre cet objectif, au lendemain de mon élection, j'organiserai une Conférence communale de la petite enfance, associant, c'est évident, la CAF, le Conseil général, mais aussi les associations et les parents, afin de construire ensemble un « contrat enfance » ambitieux pour Marseille.

2. Je diversifierai les lieux d'accueil des enfants pour mieux prendre en compte les besoins des parents.

Les parents doivent avoir le choix du mode de garde. J'ai rencontré des mamans qui travaillent tard le soir, ou très tôt le matin, qui ont souvent bien du mal à trouver une solution pour garder leur enfant. Il faut adapter les horaires des structures d'accueil aux parents pour mieux répondre à l'évolution des modes de vie tout en respectant l'épanouissement des enfants.

Je veux encourager l'innovation. Comment ?

- Par la création de crèches d'entreprise et inter entreprises dont 30 % des places seront réservées à des enfants du quartier.
- Par la création de crèches inter-générationnelles, de crèches parentales. Imaginez-vous qu'il n'en existe qu'une seule à Marseille ?

Dans ce domaine, nous devons faire preuve d'inventivité. Nous travaillerons à une plus grande harmonisation territoriale de l'offre de places en crèches.

3. Je veillerai à ce que nous venions en aide aux parents en difficulté.

Je veux vous répondre sur ce point, le critère pour obtenir une place en crèche municipale est que les deux parents travaillent. Bien-sûr, il n'est pas question de méconnaître les problèmes que connaissent ces familles, formées de jeunes couples qui travaillent et qui doivent trouver des solutions à leurs problèmes de garde... Et elles doivent rester prioritaires, c'est une évidence.

Mais les personnes en situation de recherche de travail, et aussi de précarité (bénéficiaires du RMI, femme en Allocation Parent Isolé, chômeurs...) sont une fois de plus exclues. Ce n'est plus possible de continuer comme ça !

C'est pourquoi, j'exigerai que les crèches municipales soient ouvertes à tous. Comment peuvent faire les personnes en stage ou en recherche d'emploi ? Pour corriger ce défaut, je souhaite développer des dispositifs type « Halt'Accueil », à savoir des haltes garderies réservant des places pour des familles rencontrant des difficultés sociales particulières. J'appelle là aussi à la plus grande créativité. Je serai ouvert et j'étudierai toutes vos propositions.

4. Je me battrais pour l'intégration des enfants handicapés

La carence quasi-totale actuelle est scandaleuse. Je souhaite faire de Marseille, et très vite, un modèle en matière d'intégration des enfants handicapés dans les lieux d'accueil de la petite enfance, mais aussi à l'école, celle de la République.

C'est l'une des faiblesses de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Elle semble avoir oublié l'accès des enfants handicapés dans les crèches.

Je suis convaincu que, à Marseille, nous pouvons modifier la donne dans l'ensemble des lieux d'accueil en prévoyant les aménagements nécessaires facilitant l'intégration, de l'enfant, du jeune handicapé (accessibilité, réservation d'espaces pour la rééducation...).

La sensibilisation et la formation des personnels concernés seront nécessaires. Je les compte comme autant d'exigences pour moi. Nous n'oublierons pas les parents qui doivent eux aussi être accompagnés dans leurs difficultés. Car avoir un enfant avec un handicap est souvent perçu comme un drame, je le sais pour avoir discuté avec un grand nombre de ces parents, j'ai pris la mesure de leurs souffrances et, parfois, leurs grandes joies. Je suis très sensible à cette question. C'est pourquoi j'ai voulu présider la Maison départementale des personnes handicapées, je sais ce qu'ils endurent pour élever ces enfants merveilleux. Nous travaillerons donc en

coopération étroite avec cette Maison Départementale pour mener à bien ces actions.

Nous créerons des « pools » d'assistantes maternelles volontaires, sélectionnées et formées pour accueillir nos jeunes enfants handicapés à domicile. Parce que les parents concernés le souhaitent et je leur dis : ce que j'ai fait au département, je le ferai à la Ville de Marseille.

5. Je mettrai en place tous les instruments modernes de communication pour créer un réseau « garde d'enfants Marseille. »

La concrétisation de ce « Plan Enfance » ambitieux passera par la mise en place d'un Numéro Vert Garde d'Enfants Marseille, adossé à un site Internet et la publication d'un guide à destination des parents.

Ce dispositif de communication permettra aux parents de régler en quelques « clics » leurs problèmes de garde et de connaître en temps réel les places disponibles dans les crèches. Il sera construit en partenariat étroit avec le Conseil général, la mairie de Marseille et le milieu associatif.

Voilà, mesdames et messieurs, chers amis, quelques axes forts et mesures que j'ai l'ambition de mettre en œuvre et développer dès mon élection.

Ce soir, je suis venu vous écouter. J'ai entendu de nouvelles demandes, j'ai bien pris acte de vos suggestions, interpellations, questionnements. Beaucoup de choses ont été dites. Elles me sont d'ores et déjà, et me seront très utiles. L'ensemble de vos préoccupations, la richesse de vos expériences, je veux qu'elles alimentent notre programme. Car il ne s'agit pas d'un programme clef en main, sorti de quelques têtes expertes, mais bien du fruit de nos dialogues. Ce programme sera notre programme, j'insiste, nous le porterons ensemble car c'est, ensemble, que nous l'aurons élaboré, peaufiné, pour être au plus juste de vos attentes et de l'intérêt général.

C'est pourquoi je m'engage à intégrer d'ores et déjà 8 propositions supplémentaires, dont 4 proposées par vous ce soir.

1. Nous manquons d'assistantes maternelles.

Ces nounous font un travail formidable à leur domicile. Savez-vous qu'elles sont deux fois moins nombreuses à Marseille que sur le reste du département ? Je veux rattraper ce retard car il est inadmissible. Nous augmenterons leur nombre, en lien étroit avec le Conseil général et le service d'agrément spécialisé que je viens de mettre en place.

Je réouvrirai les 6 crèches familiales gérées par l'association « Marseille Enfance » qui ont été injustement fermées en 2005 par la Municipalité. Je ne comprends toujours pas pourquoi. Les crèches familiales sont très appréciées des parents et des assistantes maternelles qui se sentent moins isolées et permettent surtout de socialiser l'enfant.

2. Les centres aérés sont insuffisants et les listes d'attente s'allongent.

Je veux des centres aérés qui ouvrent au-delà des mercredis et des vacances scolaires et prennent en compte dès aujourd'hui la prochaine organisation de l'école à 4 jours. Soyons visionnaires, nous nous devons de devancer les événements sociétaux car gouverner, c'est prévoir !

Il faut, en effet, occuper le temps libre avec le souci de l'intérêt de l'enfant. Et pourquoi ne pas proposer aux enfants des activités sportives, culturelles, ou de soutien scolaire qui pourraient se dérouler au sein d'écoles ouvertes, à l'exemple de ce qu'offre la ville de Paris.

L'accueil des très jeunes enfants existe peu alors que la demande des parents est importante. Nous allons développer des centres aérés maternels qui doivent permettre d'accueillir des enfants de moins de 6 ans et des jeunes enfants handicapés. C'est une exigence de ma part car il faut enfin mettre un terme à cette ségrégation permanente !

3. Il y a parfois des difficultés d'intégration pour les enfants de 2-3 ans qui ne sont jamais allés en crèche.

Je compte ouvrir des « Classes Passerelles » qui offrent un passage en douceur vers l'école maternelle. Cet accueil, développé dans certaines villes, n'existe pas à Marseille.

La « Classe Passerelle » est intégrée à l'école maternelle et permet l'adaptation progressive des enfants à l'école. Les parents y sont acceptés afin de permettre le détachement progressif de leur enfant.

Cette solution présente, si les conditions matérielles d'accueil et d'encadrement sont réunies, des avantages de socialisation, d'apprentissage scolaire, d'éveil et d'autonomie.

4. J'ai entendu ce qui a été dit sur les conditions de vétusté indignes dans un grand nombre d'écoles, que les toilettes dans certaines écoles étaient dans un état catastrophique. Je sais aussi que des cours de récréation sont trop petites pour accueillir tous les élèves.

Je ne peux pas accepter cela. Les enseignants et le personnel municipal ne doivent plus travailler dans des conditions aussi difficiles. Je veux mener une politique de réhabilitation et de construction des écoles, comme je l'ai fait pour les collèges au Conseil général des Bouches-du-Rhône. Ce sera possible y compris dans les écoles du centre ville. Et qu'on ne me dise pas qu'il n'y a pas de places car lorsqu'il y a de la volonté politique, on y arrive toujours !

A cet égard, je m'engage à faire construire immédiatement dans la propriété Chanterelle, l'école qui remplacera celle des Abeilles qui attend cela depuis bien longtemps !

Je veux que chaque école de la ville offre aux élèves et à leurs enseignants les meilleures conditions d'accueil. Les enfants ont besoin pour s'épanouir d'être scolarisés dans des structures spacieuses et adaptées à leur âge.

Je donnerai un second souffle à la construction et à la modernisation des écoles. J'attendrai que les établissements scolaires soient réalisés avec autant d'attention que les nouveaux collèges dont je suis fier.

5. Je veux assurer aux enfants une alimentation équilibrée et de qualité.

Vous savez, je suis très attentif à ce que l'on met dans l'assiette de nos enfants. C'est pourquoi j'ai lancé, comme président du Département, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, un grand programme d'alimentation des enfants avec des produits du terroir. Car une nourriture équilibrée permet de vivre en bonne santé et de lutter contre l'obésité. Il faut aussi développer le goût parce qu'aujourd'hui la nourriture est uniformisée et souvent fade et parce que, pour les enfants, les poissons ressemblent trop souvent à un rectangle pané...

Et puis, je sais que la cantine c'est quelque chose d'important pour toutes les familles qui n'ont pas les moyens de donner correctement à manger à leurs enfants, et elles sont nombreuses à Marseille.

Les écoles primaires ont certes leur Self flambant neuf, mais il ne faut pas pousser la porte des cuisines. Elles sont souvent vétustes et non réhabilitées. Pourtant l'hygiène doit commencer, c'est l'évidence, par la cuisine ! J'exigerai donc qu'elles soient vite mises aux normes par un audit permanent pour des raisons sanitaires et réglementaires élémentaires.

Pour les enfants allergiques, il faut prévoir une alimentation adaptée à la crèche comme à l'école. L'allergie est au 4ème rang mondial des problèmes de santé chez l'enfant et la municipalité a bien du mal à prendre en compte ce problème de santé publique. C'est un sujet délicat et ma décision se fera en concertation avec les parents d'élèves concernés, les enseignants et, bien entendu, le corps médical.

6. Il y a beaucoup trop d'échec scolaire à Marseille.

Il faut aborder ce sujet de front, sans tabous, car il prend d'années en années une ampleur considérable qui obère l'avenir de nos enfants. Je mettrai par conséquent en place un dispositif « coup de pouce » à même de donner à chaque petit marseillais toutes ses chances pour réussir sa scolarité.

Quel est-il ? Il s'agit d'un dispositif gratuit d'ateliers de soutien scolaire, adapté à la situation de chacun et qui aide à l'acquisition des savoirs fondamentaux. Ce dispositif « coup de pouce » s'adressera évidemment en priorité aux enfants issus de familles en difficulté sociale, car ce sont eux qui, à Marseille plus qu'ailleurs, sont les plus touchés par l'échec scolaire.

7. Pour en avoir débattu pendant des années au Conseil général, je sais combien la scolarité d'un enfant coûte cher mais les aides de la municipalité sont dérisoires (à

Paris tout est gratuit et à Lyon la gratuité est un engagement du maire dans sa prochaine mandature).

Je vois que les familles sont souvent sollicitées pour payer la scolarité de leur enfant. Certaines sont contraintes à d'énormes sacrifices. Je souhaite que les dépenses de transport et les activités pédagogiques hors de l'école soient 100% gratuites. Pour les transports scolaires, je tiens à vous rappeler que le Département des Bouches-du-Rhône, sous ma présidence, a mis en place la gratuité, je ferai la même chose, une fois élu à la Mairie, pour les petits marseillais. Idem pour les visites de Musée, les accès à la piscine, au cinéma...

8. L'éducation est un énorme service qui fonctionne mal. Il faut le rénover.

Je ne veux pas remettre en cause ici les 3300 agents qui ont tous de grandes qualités professionnelles. Mais ce service est sclérosé et ne répond plus aux nouveaux défis de l'éducation. Il convient de faire bouger cette grande machine immuable, et la rendre plus réactive et efficace.

Faites-moi confiance, Je restructurerai ce service pour déconcentrer les pouvoirs de décision afin de mieux le rapprocher des parents. Les agents en qui je sais pouvoir compter, n'attendent, au fond, qu'un patron qui leur indique la voie à suivre, qui leur propose un véritable plan « petite enfance », clair, cohérent, efficace. De fait, ils seront en mesure de se l'approprier car ils sauront quels sont les objectifs en toute transparence.

9. Le taux d'encadrement dans les écoles est insuffisant.

Je l'ai entendu ce soir et je ne peux pas accepter qu'une « tata » soit seule avec 30 enfants en école maternelle et 60 enfants en primaire. C'est une aberration ! Pourquoi Marseille est encore à la traîne ? Le ratio d'encadrement est parmi les plus bas de France. A Paris et à Lyon, elles sont plus nombreuses : 1 tata pour 20 enfants en maternelle et 1 tata pour 40 enfants en primaire.

Je comprends et j'entends le mécontentement des tatas qui supportent de grandes responsabilités et ont des conditions de travail très difficiles.

Je proposerai des solutions pour alléger les charges de travail du personnel, en intégrant plus d'animation durant le temps cantine. Des animations qui ont malheureusement fondu comme neige au soleil durant ces dernières années et que je veux réintroduire massivement dans les écoles.

Malheureusement je n'ai pu répondre à toutes vos questions. J'ai entendu tout l'intérêt qu'il y avait à créer des lieux de rencontre entre parents et enfants dans les quartiers, pour se rencontrer, sortir de son isolement, bénéficier d'activité. Nous en reparlerons à d'autres occasions, je vous l'assure.

Néanmoins, beaucoup demandent, si j'en crois un grand quotidien régional, comment financer ces propositions ? Alors je vous le dis : tout ce que j'annonce sera

réalisé lors de ma première mandature à l'euro près ! Vous pouvez me faire confiance. On me disait la même chose lorsque j'ai été élu président du département des Bouches-du-Rhône, à qui l'on prête désormais, et toujours dans les mêmes colonnes, une cagnotte, due au fait de ma bonne gouvernance...

Avec moi, c'est clair, vous le savez, je ne tergiverse pas. Je vous demande d'abord de me juger sur mes actes. Je présenterai le moment venu, bien entendu, le financement précis de mes propositions et je vous dirai même comment je dégagerai des marges de manœuvre financières. Je vous l'ai déjà dit, je n'augmenterai pas les impôts et gouvernerai à budget constant car je ne veux pas obérer le pouvoir d'achat des Marseillais, déjà mal en point.

Puisque le maire de Marseille veut me donner des leçons, je lui réserve donc des réponses précises, bien loin de son maigre bilan.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que j'entends mener à bien pour les enfants de Marseille.

Cette rencontre de ce soir, comme toutes les autres rencontres nous a permis d'avancer des mesures justes, adaptées, concrètes. Vos propositions je vais bien sûr les intégrer dans mon programme.

Je tenais encore une fois à vous remercier du fond du cœur.

Je n'ai pas le droit de vous décevoir, je le sens bien, une vraie espérance est en train de naître sur la ville. Celle d'un changement en profondeur qui vient.

Ce changement si vous le portez avec moi, il aura lieu.

Ainsi, ensemble, tous ensemble, nous ferons gagner Marseille.

Jean-Noël Guérini
Discours prononcé le 10 décembre 2007

jn-guerini.fr
guerini2008.fr